

IL VA FAIRE TOUT
NOIR CHEZ TOI !!!

Le 18 avril 2025,

Cher.e camarade,

Tout d'abord, nous tenons à vous rappeler que pour qu'un syndicat puisse fonctionner efficacement, c'est avant tout grâce à l'implication de chaque syndiqué.

Aussi, nous avons besoin de tous nous rassembler pour aborder les sujets dans nos différentes entreprises, échanger sur certaines problématiques, sur les moyens et la manière dont nous pouvons nous organiser pour conserver, voire améliorer nos conditions de travail, et ainsi faire le tour de nos revendications.

Depuis maintenant quelques années, notre statut subit des attaques régulières. Par exemple, les agents embauchés après septembre 2023 ne bénéficient plus du régime spécial des retraites des IEG. C'est dans cette continuité que nos employeurs voudraient détruire notre grille de salaire. Bien qu'elle doive être modernisée, elle ne doit pas l'être en supprimant les NR. Les élections de nos CMCAS approchent, nous risquons également de perdre beaucoup au vu des orientations des autres organisations syndicales, si la mobilisation CGT n'est pas au rendez-vous.

C'est dans ce contexte que le syndicat Energie 43, a besoin de l'ensemble des syndiqués du territoire, afin d'aborder tous ensemble, nos revendications, nos difficultés, et les moyens collectifs à mettre en œuvre pour continuer à préserver l'héritage de Marcel Paul.

C'est pourquoi nous proposons une assemblée générale :

Le MARDI 1ER JUILLET 2025 À LA CMCAS DE BRIVES-CHARENSAC À PARTIR DE 8H.

Une demande de détachement sera faite d'office pour tous les syndiqués. Merci de nous faire un retour avant le lundi 5 mai si vous n'êtes pas disponible.

Votre présence est indispensable pour le bon fonctionnement de notre syndicat.

Nous comptons sur vous pour être présents et apporter vos idées et votre énergie à nos actions.

Ensemble, nous sommes plus forts.

LA COMMISSION EXÉCUTIVE DE LA CGT ENERGIE 43



LE MARDI 1ER JUILLET 2025
RDV CMCAS DE BRIVES-CHARENSAC
À PARTIR DE 8H.

**P
R
O
G
R
A
M
M
E**

8H - 9H ACCUEIL

9H - 10H ACTU ENTREPRISE ET BRANCHE

10H - 11H ORGANISATION SYNDICALE

11H - 12H ACTIVITÉS SOCIALES

12H - 14H REPAS PRIS EN CHARGE PAR LE SYNDICAT

APRÈS-MIDI CONVIVIAL ET FRATERNEL

**UNE DEMANDE DE DÉTACHEMENT SERA FAITE D'OFFICE POUR TOUS LES
SYNDIQUÉS. MERCI DE NOUS FAIRE UN RETOUR AVANT LE LUNDI 12 MAI SI VOUS
N'ÊTES PAS DISPONIBLE. VOTRE PRÉSENCE EST PLUS QUE NÉCESSAIRE POUR
L'AVENIR DU SYNDICAT.**